

CSAL du 26 janvier 2024

En ouverture du CSAL, le directeur nous informe qu'il a commencé ses visites des services.

Par ailleurs, suite à la demande de certaines organisations syndicales, le point sur l'emploi à la DGFIP du Calvados a été déplacé en fin de CSAL.

Suivant l'ordre du jour :

1) Approbation du PV du 12/10/2023 :

Approuvé

2) PCRP de Caen : fermeture de l'antenne de Trouville sur Mer pour avis :

La fermeture de l'antenne PCRP de Trouville est prévue au 1/09/2024.

Cette fermeture est consécutive à l'application de l'instruction du bureau SJCF 1A du 31 octobre 2022 relative à l'organisation des PCRP. Elle stipule que la taille critique d'une antenne PCRP est de 6 agents. Les antennes de Trouville et Lisieux étant composées de 4 agents, l'administration souhaite supprimer l'antenne de Trouville et rediriger 2 agents sur l'antenne de Lisieux, qui sera conservée, les 2 autres agents étant réaffectés sur Caen, selon leur souhait.

Outre que ce sujet est abordé tardivement par rapport au calendrier de réalisation effective, la suppression de l'antenne contribuera encore à vider le bâtiment de Trouville, sous-utilisé.

Une rencontre entre les RH et les agents aura lieu après le CSAL.

Les organisations syndicales ont voté **contre** de façon unanime.

3) Horaires d'ouverture du CDFIP de Lisieux pour avis :

La demande émane du chef de service pour adapter les horaires, en raison d'une accumulation de retard sur les autres missions dans un contexte de fusion de 3 SIP (GMBI, contentieux, e-contacts).

L'objectif est d'adapter les horaires d'ouverture au public pour résorber le retard accumulé. Il n'y aurait donc pas d'accueil le vendredi. Ce dispositif est à visée temporaire.

Le SGC se situant dans les mêmes locaux, il a été mis en réflexion le déroulé de l'accueil pour la partie SGC, qui lui n'est pas impacté par ces réformes.

Par ailleurs, il a été relevé que la messagerie du répondeur du CDFIP de Lisieux indique une suppression de l'accueil le vendredi à compter du 12 janvier, soit avant le CSAL (qui devait initialement se tenir le 9 janvier).

L'administration a été interpellée sur la question de la sur-sollicitation des vacataires et Services civiques à l'accueil du CDFIP de Lisieux.

Compte tenu d'une part de la dégradation du service rendu aux usagers, et d'autre part du caractère provisoire de la mesure, avec pour but de soulager les collègues, nous nous sommes **abstenus** lors du vote, les autres organisations syndicales votant contre la mesure.

4) SGC Trouville sur mer – adaptation des horaires de l'antenne de Honfleur pour avis :

Cela concerne l'antenne de Honfleur, soit 5 Agents. La fermeture envisagée est le lundi. Le chef de service et les agents souhaitent réduire les horaires d'ouverture sur lesquelles l'affluence est moindre, notamment le Lundi et le Mardi. L'administration est d'accord pour une absence d'accueil le lundi. L'objectif poursuivi est une souplesse de gestion pour le service.

Outre la diminution du service rendu à l'utilisateur, il est à craindre que la diminution de l'amplitude horaire de l'accueil n'entraîne à terme la fermeture progressive de l'antenne.

Les organisations syndicales ont voté **contre** à l'unanimité.

5) Tableau des emplois :

Les représentants de Solidaires et de la CGT ont quitté la séance sur ce point.

Pour 2024, le solde d'emplois est nul.

Si, globalement, la redistribution des emplois au sein du département n'appellent pas de commentaires, il a été demandé que l'encadrement du PCE soit renforcé.

De même, le nouvel AFIPA n'a pas encore été affecté sur une mission précise.

Par ailleurs, les organisations syndicales présentes regrettent le manque de statistiques comparatives concernant certains postes (amendes, pairie départementale, RNF...). Une étude est entamée en inter-région pour palier ce manque.

Nous avons interrogé l'administration sur l'adéquation de l'arrivée de deux agents, issus d'un détachement de la DDTM vers la DGFIP (SDIF pour la Taxe d'urbanisme) avec la charge de travail, celle-ci semble se satisfaire de la venue d'un agent supplémentaire en septembre.

L'alliance **CFDT-CFTC**, en revanche, ne peut se satisfaire d'un solde d'emploi nul pour le Calvados. Nous constatons en effet lors de nos visites de postes les difficultés rencontrées par les agents suite à l'accroissement des charges de travail.

De même nous déplorons que si l'administration a trouvé un financement pour la prime GMBI, elle ne l'a pas fait pour implanter de nouveaux emplois, ce qui résoudrait bien des maux.

Les organisations syndicales présentes ont voté **contre**.

Agenda Social :

prochains CSAL : vote du règlement intérieur 20/02 matin - 13/03 matin

prochains CSAL-FS : 12/03 matin - 18/06 matin

Question diverses

Il a été stipulé par la direction que ces dernières devaient être soumises avant le CSAL pour étude.

- Le Directeur du PGP a annoncé la création d'un pôle régional immobilier de l'État (MRPIE – Mission régionale de la politique immobilière de l'Etat), consistant à un pilotage unifié de tous les services du domaine.

Des réflexions sont en cours sur le rattachement hiérarchique et fonctionnel des agents des SLD aux DRFIP ou aux DDFIP.

Ponts naturels : les ponts du 10 mai et de l'Ascension ont été demandés. L'administration réserve sa réponse pour un prochain CSAL.

Problèmes de coupure d'eau et de radiateurs à Gambetta : des travaux vont être effectués, le parking va être fermé quelques jours le temps de l'intervention pendant les vacances scolaires de février 2024.

Retrait des armoires dynamiques à Délivrande : les travaux se déroulent sans problème, les difficultés éventuelles ayant été anticipées lors de la visite préalable commune de l'inspecteur de la santé et la sécurité au travail, des syndicats et de l'administration.

Des tests auditifs ont été faits pour le centre de contact des professionnels de Lisieux, aucun souci n'a été relevé.

Il a été demandé que des tests soient également effectués au service RNF, étant donné le volume de réception téléphonique de ce service.

Restauration sur le site de Caen Délivrande :

Eurest a repris les prestations, ce qui a pour effet une augmentation des tarifs,

Les OS se posent la question sur la gestion et la répercussion de cette augmentation sur les agents.

Pour l'instant, la différence est neutre pour les agents, mais c'est la structure gestionnaire qui en pâtît. Monsieur Merceron doit se rendre à Délivrande la semaine prochaine pour traiter le problème.

Manifestations des agriculteurs :

Les mesures de protection et assurant la sécurité des agents ont été effectuées. La DDFIP garde de le lien avec le Préfet pour rester informée de l'évolution de la situation.

Les élus en CSAL-FS :

Daniel TEXIER (titulaire).

Armelle GOUZ (suppléante)

Pierre Yves AUROUSSEAU (titulaire)

Antoine RAKOTOBARISOA suppléant (suppléant)